

MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN

Initiales du maire

Initiales du sec.-trés.

675

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du conseil municipal d'Issoudun, tenue le **3 juillet 2018** à 19 heures 30 à la salle du conseil située au 268, rue Principale à Issoudun.

Sont présents : Monsieur Marco Julien, conseiller no 1
 Monsieur René Bergeron, conseiller no 2
 Monsieur Bertrand Le Grand, conseiller no 3
 Monsieur Gaston L'Heureux, conseiller no 4
 Monsieur Fernand Brousseau, conseiller no 5
 Monsieur Jean-François Messier, conseiller no 6

ET TOUS FORMANT QUORUM sous la présidence de madame Annie Thériault, mairesse.

Est également présente, madame Lucie Beaudoin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité.

Les membres du conseil reconnaissent avoir obtenu la documentation nécessaire à la prise de décision au moins 72 heures avant l'heure fixée pour la tenue de la séance (art. 148, C.M.).

Il n'y a aucun public.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Madame la mairesse ouvre la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2018

RÉSOLUTION 2018-07-129

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018
4. Rapport des comités de travail
5. Présentation et adoption des comptes payés du mois de juin 2018
6. Comité de liaison – prolongation du contrat de monsieur Forget
7. Parc pour la rue du Boisé : rencontre avec les résidents
8. Postes Canada – horaire du bureau de poste
9. Annulation du service ADT et vérification auprès d'un autre fournisseur
10. Personne désignée pour faire des recommandations en lien avec des demandes d'accommodements religieux
11. Augmentation de la petite caisse
12. Adoption du Règlement 2018-04 (modification de l'article 5 : Exceptions pour événements d'envergure du règlement 2017-02)
13. Renouvellement de l'adhésion – Agence forestière
14. Demande de don – Fondation du Domaine Joly-de-Lotbinière
15. Recommandations du CCU
16. Formation de la coordonnatrice administrative (responsable de l'émission des permis) - gestion des installations septiques
17. Résultat des soumissions pour le fauchage des accotements
18. Achat d'un trépied et cellule de détection de l'oxygène – traitement des eaux usées
19. Achat en commun d'un équipement pour l'évacuation des victimes lors d'interventions d'urgence hors réseau routier – suivi du dossier (entente)
20. Divers
21. Période de questions
22. Levée de l'assemblée

Initiales du maire

**MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN**

Initiales du sec.-trés.

676

Il est proposé par monsieur Gaston L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 juillet 2018.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2018

RÉSOLUTION 2018-07-130

Il est proposé par monsieur Fernand Brousseau et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018 avec dispense de lecture.

4. RAPPORT DES COMITÉS DE TRAVAIL

Monsieur Messier mentionne qu'il a rencontré madame Labrecque en lien avec le comité de liaison.

5. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE JUIN 2018

RÉSOLUTION 2018-07-131

Il est proposé par monsieur Jean-François Messier et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter les comptes payés du mois de juin 2018 mentionnés au tableau suivant.

RÉFÉRENCE	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
CPF1800228	VIDÉOTRON S.E.N.C.	ACCÈS TÉLÉPHONIQUE	35,15 \$
CPF1800229	VIDÉOTRON S.E.N.C.	INTERNET, TÉLÉPHONIE	193,51 \$
CPF1800230	SERVICE INCENDIE COMMUN	QUOTE-PART INCENDIE	3 649,94 \$
CPF1800231	SERVICE VIDANGES COMMUN	QUOTE-PART POUBELLES	1 421,47 \$
CPF1800232	SERVICE DE RÉCUPÉRATION	QUOTE-PART RÉCUPÉRATION	1 252,07 \$
CPF1800233	MRC DE LOTBINIÈRE	QUOTE-PART ÉVALUATION	2 058,31 \$
CPF1800234	MRC DE LOTBINIÈRE	QUOTE-PART SÉCURITÉ INCENDIE	578,00 \$
CPF1800235	MRC DE LOTBINIÈRE	QUOTE-PART ENFOUISSEMENT	1 962,45 \$
CPF1800236	MRC DE LOTBINIÈRE	QUOTE-PART BOUES FOSSES SEPT.	5 118,75 \$
CPF1800237	STE-CROIX SPORTS	PEINTURE LIGNE SOCCER	110,23 \$
CPF1800238	MUNICIPALITÉ DE ST-APO	REMORQUE ASPHALTE	300,00 \$
CPF1800239	DÉNEIGEMENT LAURIER INC	NIVELAGE RGS 5 ET 6 ET AUTRES	1 324,51 \$
CPF1800240	QUINC. MAURICE HAMEL	ASPHALTE, CHLORURE CALCIUM	1 468,46 \$
CPF1800242	QUINC. MAURICE HAMEL	CHLORE, CLÉS, DIVERS	23,72 \$
CPF1800243	ROGER GRENIER INC	PERCEUSE	80,18 \$
CPF1800244	RENAUD-BRAY	LIVRES BIBLIO	62,90 \$
CPF1800245	SÉCURITÉ PUBLIQUE QUÉBEC	SERVICES SÛRETÉ QC 1 DE 2	43 141,00 \$
CPF1800246	LES P'TITS MOTEURS	RÉPARATION, ENTRETIEN TRACTEUR	63,51 \$
CPF1800247	MATHIEU FORGET	COMITÉ DE LIAISON	1 724,63 \$
CPF1800248	FINANCIÈRE MANUVIE	ASSURANCES COLLECTIVES	717,37 \$
CPF1800249	RECYCLAV INC	CONTRAT GROS REBUTS JUIL-SEPT	431,16 \$
CPF1800250	ATPA-QUÉBEC	ADHÉSION INSPECTEUR MUN	293,19 \$
CPF1800251	COMPÉTITION POMPIERS	COMMANDITE POMPIERS	50,00 \$
CPF1800252	MINISTRE DES FINANCES QC	PRÉ-INSCRIPTION INSP MUN	113,00 \$
CPF1800253	GROUPE ENVIRONEX	ANALYSES EAUX USÉES AVRIL-MAI	221,99 \$
CPF1800254	HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	292,14 \$
CPF1800255	SERGE BLANCHET	RÉPARER PLATEAUX TONDEUSE	75,88 \$
CPF1800256	ENSEIGNES AUX QUATRE VENTS	ACOMPTE PANCARTES ACCUEIL	2 912,11 \$
CPF1800257	SERVICES DE CARTES DESJA	AVIS DE MUTATION	24,00 \$
CPF1800258	SERVICES DE CARTES DESJA	ESSENCE	72,00 \$
CPF1800259	SERVICES DE CARTES DESJA	GANTS, PINCEAUX, BROUSSE	46,38 \$
CPF1800260	SERVICES DE CARTES DESJA	ESSENCE	53,20 \$
CPF1800262	SERVICES DE CARTES DESJA	CLÉ	6,53 \$
CPF1800263	SERVICES DE CARTES DESJA	TRACTEUR, RÉPARER TABLES	75,46 \$
CPF1800264	SERVICES DE CARTES DESJA	SACS POUBELLES	10,10 \$

**MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN**

Initiales du maire

Initiales du sec.-trés.

677

CPF1800265	SERVICES DE CARTES DESJA	ESSENCE, DIESEL	134,50 \$
CPF1800266	SERVICES DE CARTES DESJA	PRODUITS NETTOYAGE	12,48 \$
CPF1800267	SERVICES DE CARTES DESJA	ESSENCE	71,72 \$
CPF1800268	SERVICES DE CARTES DESJA	ESSENCE	78,76 \$
CPF1800269	AMUSEMENTS RÉCRÉOFUN INC	ACOMPTE 35% T DE J	301,81 \$
CPF1800271		REMB. TX PAYÉE EN TROP	1 479,36 \$
CPF1800272		REMB. TX PAYÉE EN TROP	400,60 \$
CPF1800273	VIDÉOTRON S.E.N.C.	INTERNET, TÉLÉPHONIE	65,36 \$
CPF1800274	FOURNITURES DE BUREAU DE	PAPETEIRE, ENCRE, ENREGIST	398,96 \$
CPF1800275	IMPRESSIONNE MOI	IMPRESSION ISSOUDUNOIS	130,61 \$
CPF1800276	ADT CANADA	SYSTÈME ALARME	49,32 \$
CPF1800277	LUCIE BEAUDOIN	FLEURS	66,12 \$
CPF1800278	LUCIE BEAUDOIN	LAIT	4,99 \$
CPF1800279	LUCIE BEAUDOIN	POUR TERRAIN DE JEUX	14,95 \$
CPF1800280	LUCIE BEAUDOIN	POUR TERRAIN DE JEUX	39,38 \$
CPF1800281	LUCIE BEAUDOIN	POUR TERRAIN DE JEUX	8,78 \$
CPF1800282	LUCIE BEAUDOIN	DÉPLACEMENT CONGRÈS, AUTRES	316,78 \$
CPF1800283	OASIS DE LOTBINIÈRE	3 NICHOURS (REMBOURSÉS)	45,00 \$
CPF1800284	FERME ROGER LAMBERT	LOCATION CAMION	767,46 \$
CPF1800285	DIANE D. CROTEAU	NETTOYAGE FOSSÉ RG PIERRICHE	1 322,01 \$
CPF1800286	DILICONTRACTO INC	FOSSÉ RANG PIERRICHE	2 420,22 \$
CPF1800287	LES P'TITS MOTEURS	TONDEUSE LAMES, HUILE, FILTRE	63,51 \$
CPF1800288	DÉNEIGEMENT LAURIER INC	NIVELAGE 5E,6E RG, MARIGOT,PLAINE	2 483,46 \$
CPF1800289	LES ENTREPRISES LÉVISIEN	ASPHALTE NIDS POULE 5E RANG	542,40 \$
CPF1800290	ROGER GRENIER INC	CLEF, FIL	41,16 \$
CPF1800291	ROGER GRENIER INC	PISTOLET À AIR	11,44 \$
CPF1800292	ROGER GRENIER INC	ÉTAU, CLAPET	75,81 \$
CPF1800293	ROGER GRENIER INC	COUTEAU A MASTIC	5,74 \$
CPF1800294	SERRES LAMBERT ENR.	JARDINIÈRES	694,85 \$
CPF1800295	MRC DE LOTBINIÈRE	CARCASSE ANIMAUX	200,00 \$
CPF1800296	PLOMBERIE STE-CROIX	ISOLANT POUR POTEAUX T DE J	259,93 \$
CPF1800297	PLACIDE MARTINEAU INC.	PESTICIDES	96,40 \$
CPF1800298	PURIBEC INC.	SYSTÈME TRAITEMENT EAU C.C.	695,28 \$
CPF1800299	LASHOP ARCHITECTURE	FAISABILITÉ ASCENSEUR C.C.	1 724,63 \$
CPF1800300	ADT CANADA	BATTERIES POUR SYSTÈME	105,78 \$
CPF1800301	ASS. RÉGIONALE LOISIR	FORMATION ACCOMPAGNEMENT	60,00 \$
CPF1800302	KATY ROY	4 FORMATIONS SECOURISME T DE J	200,00 \$
CPF1800303	RENAUD-BRAY	LIVRES BIBLIO	54,50 \$
CPF1800304	RENAUD-BRAY	LIVRES BIBLIO	44,94 \$
CPF1800305	RENAUD-BRAY	LIVRES BIBLIO	54,50 \$
CPF1800306	SYLVIE LEMAY	DÉPLACEMENTS DIVERS	32,89 \$
CPD1800241	QUINC. MAURICE HAMEL	RETOUR PALETTES	-114,98 \$
CPD1800261	SERVICES DE CARTES DESJA	CRÉDIT SUR ACHAT	-6,29 \$
CPD1800270	VIDÉOTRON S.E.N.C.	INTERNET, TÉLÉPHONIE	-4,78 \$
		SOUS-TOTAL DÉPENSES:	85 413,64 \$
		RÉMUNÉRATION (NETTE):	11 278,29 \$
		TOTAL DÉPENSES:	96 691,93 \$

6. COMITÉ DE LIAISON – PROLONGATION DU CONTRAT DE MONSIEUR FORGET

RÉSOLUTION 2018-07-132

ATTENDU QUE les membres du comité de liaison ont demandé au conseil municipal à ce que monsieur Forget poursuive son mandat pour deux (2) autres rencontres;

Initiales du maire

**MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN**

Initiales du sec.-trés.

678

ATTENDU QUE monsieur Mathieu Forget a déposé une offre de services pour poursuivre l'animation du comité de liaison en lien avec les motocross ;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jean-François Messier et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'offre de monsieur Forget au coût total maximum de 900 \$ (plus les frais directs, le cas échéant) plus les taxes applicables, et d'autoriser la directrice générale à prélever les fonds nécessaires à même les surplus accumulés et à signer le contrat avec monsieur Forget.

7. PARC POUR LA RUE DU BOISÉ : RENCONTRE AVEC LES RÉSIDENTS

RÉSOLUTION 2018-07-133

ATTENDU QUE certains résidents de la rue du Boisé ont demandé au conseil municipal d'avoir un parc à proximité (prolongement de la rue des Mélèzes);

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite consulter l'ensemble des résidents de la rue du Boisé;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Marco Julien et résolu à l'unanimité des membres présents de planifier une rencontre avec tous les résidents de la rue du Boisé afin de discuter de l'éventualité de ce parc et de fixer la rencontre au 17 juillet à 19h30 à la salle du conseil.

8. POSTES CANADA – HORAIRE DU BUREAU DE POSTE

RÉSOLUTION 2018-07-134

ATTENDU QUE le service de Postes Canada est un service essentiel;

ATTENDU QUE les résidents d'Issoudun souhaitent maintenir le service de Postes Canada à Issoudun;

ATTENDU QUE l'horaire actuel d'ouverture du bureau est inadéquat pour répondre aux besoins de la population;

ATTENDU QUE le conseil municipal a sondé la population sur ce que serait un bon horaire d'ouverture du bureau de poste;

ATTENDU QUE l'horaire recommandé a été fait en étroite collaboration avec la maîtresse de poste et en tout respect des différentes contraintes imposées par Postes Canada;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur René Bergeron et résolu à l'unanimité des membres présents :

DE DEMANDER à Postes Canada de modifier l'horaire d'ouverture du bureau de postes à Issoudun afin de permettre à la population d'y avoir accès;

DE RECOMMANDER que le bureau de poste soit ouvert minimalement le jeudi jusqu'à 18h;

DE TRANSMETTRE une copie de cette résolution à la maîtresse de poste, madame Sylvie Gingras et à madame Nadine Naud de Postes Canada.

**MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN**

Initiales du maire

Initiales du sec.-trés.

679

9. ANNULATION DU SERVICE ADT ET VÉRIFICATION AUPRÈS D'UN AUTRE FOURNISSEUR

RÉSOLUTION 2018-07-117

ATTENDU QUE seule la bibliothèque est protégée par le système d'alarme;

ATTENDU QUE seule l'alarme intrusion à la bibliothèque est fonctionnelle;

ATTENDU QUE le coût des assurances n'est pas affecté par l'enlèvement du service;

ATTENDU QUE le centre communautaire est globalement assuré;

ATTENDU QUE le centre communautaire a besoin d'une alarme incendie;

ATTENDU QUE le bureau municipal n'est pas protégé par un système d'alarme;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Marco Julien et résolu à l'unanimité des membres présents de retirer le système d'alarme au centre communautaire et de vérifier auprès d'un autre fournisseur pour la mise en place d'une alarme incendie au centre communautaire et possiblement au bureau municipal.

10. PERSONNE DÉSIGNÉE POUR FAIRE DES RECOMMANDATIONS EN LIEN AVEC DES DEMANDES D'ACCOMMODEMENTS RELIGIEUX

Reporté.

11. AUGMENTATION DE LA PETITE CAISSE

RÉSOLUTION 2018-07-136

Il est proposé par monsieur René Bergeron et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la directrice générale à augmenter le montant de la petite caisse de 100 \$.

12. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-04 (MODIFICATION DE L'ARTICLE 5 : EXCEPTIONS POUR ÉVÈNEMENTS D'ENVERGURE DU RÈGLEMENT 2017-02)

RÉSOLUTION 2018-07-137



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR D'ISSOUDUN

RÈGLEMENT 2018-04

**MODIFIANT L'ARTICLE 5 DU RÈGLEMENT 2017-02
DÉCRÉTANT LES JOURS ET LES HEURES D'OUVERTURE
AINSI QUE LES MESURES D'ATTÉNUATION DU BRUIT
DES MOTOCROSS DANS LE PARC INDUSTRIEL**

ATTENDU les pouvoirs conférés par la *Loi sur les compétences municipales* (chapitre C-47.1);

ATTENDU QUE le conseil entend maintenir le règlement 2017-02 qui recherche l'équilibre entre la tenue des activités économiques du propriétaire du site de motocross et le bien-être des citoyens;

Initiales du maire

**MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN**

Initiales du sec.-trés.

680

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 4 juin 2018 par monsieur Gaston L'Heureux et que le projet de règlement a été présenté conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur René Bergeron et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter règlement 2018-04.

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 MODIFICATION DE L'ARTICLE 5

Ajouter à la suite du premier alinéa de l'article 5 du *Règlement 2017-02 décrétant les jours et les heures d'ouverture ainsi que les mesures d'atténuation du bruit des motocross dans le Parc industriel* :

Le propriétaire pourra reporter la tenue d'un évènement, en cas de mauvais temps ayant empêché sa tenue, soit au lundi suivant si c'est un jour férié et que l'état des lieux ou les conditions météorologiques le permettent, soit à une autre date pendant la saison. Les dates du report devront être signifiées à la municipalité en même temps que les dates des évènements soient avant le 1^{er} avril de chaque année.

ARTICLE 3 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté à Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun, le

Annie Thériault
Mairesse

Lucie Beaudoin
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Ce règlement a été adopté à la séance ordinaire du 4 juillet 2018.
L'affichage de l'avis public de son adoption a été effectué le .

13. RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION – AGENCE FORESTIÈRE

RÉSOLUTION 2018-07-138

Il est proposé par monsieur René Bergeron et résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler l'adhésion à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière pour un montant de 25 \$.

14. DEMANDE DE DON – FONDATION DU DOMAINE JOLY-DE-LOTBINIÈRE

RÉSOLUTION 2018-07-139

Il est proposé par monsieur Marco Julien et résolu à l'unanimité des membres présents de faire un don de 50 \$ à la Fondation du Domaine de Joly-de-Lotbinière.

**MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN**

681

Initiales du maire

Initiales du sec.-trés.

15. RECOMMANDATIONS DU CCU

RÉSOLUTION 2018-07-140

ATTENDU QUE le Comité consultatif en urbanisme a tenu une réunion le 20 juin et a déposé ses recommandations au conseil municipal;

ATTENDU QUE le CCU recommande au conseil municipal **d'accepter** la demande du propriétaire du 267, rue Principale, pour refaire les 2 paliers de l'escalier, le revêtement des murs en canexel, une fenêtre et une porte en acier de couleur blanche;

ATTENDU QUE le CCU recommande au conseil municipal **d'accepter** la demande de permis du propriétaire du 295, rue Principale, pour refaire le revêtement mural en canexel (couleur bois de grange) et en tôle (couleur fusain), changer 2 portes (en fibre de verre blanche) et peindre la galerie en blanc;

ATTENDU QUE le CCU recommande au conseil municipal **d'accepter** la demande de permis du propriétaire du 322, rue Principale, afin de refaire la toiture en bardeaux d'asphalte noir et changer la porte de garage en acier blanc;

ATTENDU QUE le CCU recommande au conseil municipal **d'accepter** la demande de permis du propriétaire du 458, route de l'Église, pour le remplacement des poteaux avant qui sont en bois traité et de **s'assurer** que la poutre et les poteaux seront de la même couleur;

ATTENDU QUE le CCU recommande au conseil municipal **d'accepter** la demande d'autorisation du propriétaire du 477, route de l'Église, pour l'affichage sur la résidence tel que prévu au règlement (PIA).

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jean-François Messier et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ensemble des recommandations du Comité consultatif en urbanisme telles que présentées.

16. FORMATION DE LA COORDONNATRICE ADMINISTRATIVE (RESPONSABLE DE L'ÉMISSION DES PERMIS) – GESTION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

RÉSOLUTION 2018-07-141

ATTENDU QUE la coordonnatrice administrative est la responsable de l'émission des permis et des certificats en urbanisme;

ATTENDU QU'une formation en gestion des installations septiques se donnent à l'automne;

ATTENDU QUE la coordonnatrice administrative demande à y participer;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Marco Julien et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la coordonnatrice administrative à suivre la formation en gestion des installations septiques pour la somme de 550,07 \$ plus les taxes et de payer tous les frais inhérents (déplacement, repas, etc.).

Initiales du maire

**MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN**

Initiales du sec.-trés.

682

17. RÉSULTAT DES SOUMISSIONS POUR LE FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS

RÉSOLUTION 2018-07-142

ATTENDU QUE la municipalité est allée en appel d'offres sur invitation pour le fauchage des accotements;

ATTENDU QUE trois (3) soumissionnaires ont été invités;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues;

ATTENDU QUE le résultat des soumissions est le suivant, taxes incluses :

AULAGRI INC. (OLIVIER MARTINEAU)	4 553,01 \$
FERME ROGER LAMBERT ET FILS INC.	4 024,13 \$

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire est Ferme Roger Lambert et fils inc.;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Gaston L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres présents d'octroyer le contrat pour le fauchage des accotements, tel qu'apparaissant aux documents de demande de soumissions, pour un montant de 4 024,13 \$ taxes incluses.

18. ACHAT D'UN TRÉPIED ET CELLULE DE DÉTECTION DE L'OXYGÈNE – TRAITEMENT DES EAUX USÉES

RÉSOLUTION 2018-07-143

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal est responsable des installations de traitement des usées de la municipalité;

ATTENDU QUE des équipements sont requis et utilisés pour assurer la sécurité des travailleurs;

ATTENDU QU'un trépied est nécessaire pour descendre dans le trou d'homme pour faire l'échantillonnage de même que des détecteurs de différents gaz dont l'oxygène;

ATTENDU QUE seule la cellule pour détecter l'oxygène est arrivée en fin de vie;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur René Bergeron et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'inspecteur municipal à se procurer la cellule pour détecter l'oxygène et le trépied pour un montant maximal de 1 500 \$ plus les taxes.

19. ACHAT EN COMMUN D'UN ÉQUIPEMENT POUR L'ÉVACUATION DES VICTIMES LORS D'INTERVENTIONS D'URGENCE HORS RÉSEAU ROUTIER – SUIVI DU DOSSIER (ENTENTE)

Reporté.

20. DIVERS

Monsieur Messier s'informe de l'avancement de divers dossiers.

**MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN**

683

Initiales du maire

Initiales du sec.-trés.

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 2018-07-144

Il est proposé par monsieur Marco Julien et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 20h20.

Je, Annie Thériault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Je, Lucie Beaudoin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a une disponibilité dans les fonds généraux de la municipalité.

Annie Thériault, mairesse

Lucie Beaudoin, directrice générale
et secrétaire-trésorière

